

Secrétariat Général

COMMUNIQUE OFFICIEL
N° 008/HAMA/SG/2024

La Haute autorité des médias et de l'audiovisuel (HAMA) constate qu'un faux document intitulé «**Liste des médias 2024**» est véhiculé, depuis quelques jours, dans les réseaux sociaux et certains milieux de la presse nationale, faisant l'objet de larges partages.

La HAMA alerte l'opinion publique, en général, et prévient les médias, en particulier, que ce document, qui n'est pas signé mais chapeauté de son entête officiel, certainement scanné, n'émane pas d'elle et est susceptible de poursuites pénales.

L'Autorité de régulation rappelle que le processus d'assainissement qu'elle a entamé il y a quelques années devra aboutir, inéluctablement, à l'élaboration et à la publication d'un répertoire national des médias conformes aux dispositions législatives et réglementaires.

La HAMA attire l'attention de toutes les personnes malveillantes faisant circuler de tels documents en son nom sur les risques qu'elles encourent. Elle appelle tous les médias à plus de vigilance et à dénoncer tous les auteurs de tels actes de faux et usage de faux.

Fait à N'Djaména, le 16 août 2024

Le Rapporteur



ASSIMEH HASSAN HALOU

